

Transparence du financement des campagnes et des organisations politiques

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)



BUDGET

Date du jour :	08.10.2021
Date de la votation :	07.11.2021

Nom de l'organisation politique :	Comité de campagne Le Centre Christian Clément pour l'élection à la Préfecture de la Sarine		
Inscrite au Registre des partis politiques :	OUI	Numéro de parti :	1
Nom de la campagne :	Election à la préfecture		

Dépenses	CHF	Recettes	CHF
Communication (site internet, réseaux sociaux, medias, journaux)	11'000	Dons et libéralités personnes physiques > CHF 5'000 CHF	0
Publicité (flyers, affiches, publications, produits dérivés)	22'000	Dons et libéralités personnes morales > CHF 1'000	0
Manifestations et événements	3'000	Autres dons et libéralités	17'000
Remboursement frais, débours (notamment aux bénévoles)	500	Contributions de l'Etat	0
Aides financières à d'autres formations politiques ou organismes	0	Contributions d'autres organisations politiques : Le Centre	5'000
Frais administratifs et divers	5'500	Autres produits divers : participation du candidat	20'000
TOTAL	42'000	TOTAL	42'000

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)



BUDGET

Nom de l'organisation politique :	Comité de campagne Le Centre Christian Clément pour l'élection à la Préfecture de la Sarine
Nom de la campagne :	Election à la préfecture

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)



BUDGET

Date du jour :	08.10.2021
Date de la votation :	07.11.2021

Nom de l'organisation politique :	Comité de campagne Le Centre Christian Clément pour l'élection à la Préfecture de la Sarine
Nom de la campagne :	Election à la préfecture

[illegible]